



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2025 904

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS, ÉQUIPEMENTS
COMMUNAUTAIRES ASSOCIES**

**RE COURS À LA CENTRALE D'ACHAT DE L'UGAP POUR L'ACQUISITION D'UN ROULEAU
COMPACTEUR PACKMAT - SIGNATURE D'UN BON DE COMMANDE**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane possède un compacteur à rouleaux pour les besoins du fonctionnement des déchetteries communautaires afin d'optimiser la rotation des bennes de déchetteries,

Considérant que cet équipement mis en service depuis août 2010 est hors service et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement,

Considérant que l'UGAP propose dans des conditions économiquement avantageuses, une offre pour un montant de 114 490,56 € HT, selon le devis,

Considérant qu'il y a lieu de signer le bon de commande correspondant,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la passation de commandes auprès d'une centrale d'achat conformément aux règles en vigueur.

Le Président,

DECIDE de signer un bon de commande avec la centrale d'achat UGAP ayant pour objet l'acquisition d'un rouleau compacteur Packmat pour un montant de 114 490,56 € HT.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le 16. DEC. 2025

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



GIBSON Pierre-Emmanuel

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **17 DEC. 2025**

Et de la publication le : **17 DEC. 2025**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



GIBSON Pierre-Emmanuel